



## Togo-Commonwealth

## Le gouvernement recherche des résultats qui impactent la vie des populations

Le jeudi 5 décembre 2024 à Londres au Royaume-Uni, le Togo a signé un cadre général de coopération avec le secrétariat général du Commonwealth. La signature de ce document cadre a été effective entre la Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé représentant le chef de l'État Faure Gnassingbé, et Patricia Scotland secrétaire générale du Commonwealth.



PAGE 4

## POLITIQUE



## Coopération

## Le Parti communiste chinois maintient des liens solides avec le Togo

Vendredi dernier, une délégation du Parti communiste chinois (PCC) conduite par Cai Fang, expert en chef du think-tank national, a échangé avec le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adédzè. C'était au siège de la représentation nationale. Les discussions ont porté sur l'approfondissement des liens de coopération entre la Chine et le Togo d'une part, et la consolidation des relations ...

PAGE 3

## ECONOMIE



## OTR

## Enchères publiques de 3425 colis à Ségbé et Tsévié

L'Office togolais des recettes (OTR) promet une journée mémorable pour les faiseurs de bonnes affaires, le 12 décembre prochain. À travers une nouvelle vente aux enchères publiques, des milliers d'articles usagés, allant de marchandises diverses à des véhicules et motos, seront proposés au plus offrant.

PAGE 5



## Notre-Dame de Paris

## Faure Gnassingbé : « Que cette renaissance inspire le monde entier... »

Le samedi 7 décembre 2024 marque la réouverture officielle de la cathédrale Notre-Dame de Paris, cinq ans après l'incendie qui a ravagé ce chef-d'œuvre gothique, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Parmi les hôtes de marque invités à cet événement historique, le président de la République ...

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

### DTRF: une opération foraine de visite technique sera organisée à Aného

Au Togo, la Direction des Transports routiers et ferroviaires (DTRF) organise à partir du 16 décembre prochain, une opération foraine de visite technique à Aného. L'activité qui s'inscrit dans une démarche de proximité avec les usagers, vise à faciliter l'accès à ces services aux automobilistes.

Ainsi, jusqu'au 21 décembre 2024, l'opération permettra aux conducteurs de faire inspecter leurs véhicules selon les normes en vigueur. Les frais de visite technique sont fixés à 4000 francs CFA pour les véhicules légers et à 4500 francs CFA pour les poids lourds.

La DTRF organise également des opérations d'immatriculation des motos dans le but de régulariser leur situation administrative et d'assurer une meilleure traçabilité des véhicules en circulation. Ces campagnes permettent de lutter contre les pratiques illégales, renforcer la sécurité routière et sensibiliser les conducteurs à l'importance de se conformer aux exigences réglementaires.

**Togocom** devient Yas Togo

C'est notre moment

Service client : 888

Yas.tg 8888



	SOMMAIRE	<p>Armes légères <b>Jeunes et femmes comme pilier de la lutte contre leur prolifération</b></p>  <p>P 4</p>	<p>Entrepreneuriat <b>Gestion de la commande et des marchés publics au Togo</b></p>  <p>P 6&amp;7</p>	<p>JO Jeunesse Dakar 2026 <b>Les contours d'une compétition de haut niveau</b></p>  <p>P 10</p>
---	----------	--	---	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

# Revendre des céréales et oléagineux dans le grand marché de Kara : l'histoire d'Essoyomewe

**Kadanga Essoyomewe est occupée ces jours-ci. Qu'elle aille dans les zones rurales pour acheter en grande quantité des céréales et des oléagineux ou qu'elle parte vendre ses produits dans le grand marché de Kara, ses journées sont désormais partagées entre ses responsabilités familiales et son Activité Génératrice de Revenus. Pourtant, il y a quelques années, quand elle quittait le campus sans diplôme par manque de moyens financiers, sa vie était très différente.**

Chaque jour, des milliers de femmes Togolaises se livrent à des activités commerciales diverses au Togo ou au-delà des frontières nationales. Elles achètent et vendent de tout, des produits agricoles aux produits manufacturés. Ce sont surtout elles qui traversent les frontières pour aller acheter des produits dans les pays limitrophes. Elles dirigent également la plupart des petites exploitations agricoles. Dans la famille de Kadanga Essoyomewe par exemple, pratiquement toutes les femmes sont des commerçantes : sa mère et plusieurs de ses tantes maternelles. Contrainte d'abandonner ses études universitaires pour des raisons économiques, c'est donc tout naturellement qu'Essoyomewe décide de suivre la même voie que sa mère et ses tantes. "Ma mère et mes tantes ont réussi avec le commerce. Alors je me suis demandée

pourquoi pas. J'ai échangé avec mes parents et ils n'étaient pas contre".

Au Togo comme ailleurs en Afrique, la demande en produits céréaliers des populations urbaines augmente rapidement et offre des occasions uniques pour le secteur céréalier, non seulement pour les agriculteurs et agricultrices, mais aussi pour les revendeuses de nos marchés. " La demande en produits céréaliers dans les marchés est très forte. J'ai donc décidé de commencer par revendre du maïs", nous confie t-elle. Avec ses ressources et l'apport de sa mère, elle trouve une petite baraque au marché et devient officiellement revendeuse de céréales.

C'est par ses amies du marché qu'elle entend parler pour la première fois des produits FNFI. Au début, elle était dubitative. Car, avant le lancement des activités du FNFI, elle

avait déjà tenté à plusieurs reprises de faire des prêts auprès d'usuriers et autres acteurs du domaine. Mais, elle a été découragée par les taux d'intérêt élevés et les garanties exigées. Des contraintes qui jouent effectivement un rôle majeur dans l'exclusion des

et décide de faire le pas. Ainsi, elle obtient le Produit APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers. " Je peux vous dire que mon seul regret c'est d'avoir traîné les pas. Le taux d'intérêt est très souple pour nous les femmes", confesse-t-elle. Le crédit

Après le lancement du produit Nkodédé, elle y voit une opportunité. Elle a rapidement fait les démarches et a obtenu 2 000 000 FCFA. Avec cette somme, elle stocke désormais des sacs de céréales et revend également des oléagineux. Son commerce s'est développé rapidement, et ses bénéfices ont augmenté en conséquence. Les oléagineux, en particulier, se sont avérés essentiels pour la croissance de son entreprise. Grâce à sa réussite, elle est désormais en mesure d'aider les autres et en est fière.

Mais, elle a encore un objectif. À l'entendre, l'urbanisation en cours a entraîné une modification des préférences alimentaires, la tendance allant vers des produits céréaliers plus transformés et littéralement prêts à l'emploi, ce qui ouvre la voie à de nouvelles valeurs ajoutées. Elle veut donc se lancer dans les prochaines années dans la transformation des produits céréaliers et compte sur le FNFI. " Avec le FNFI, nous les femmes pouvons réaliser nos rêves", conclut-elle.



Kadanga Essoyomewe

femmes du marché formel du crédit. Et lorsqu'elles ont accès, les femmes se voient généralement imposer des conditions de prêt plus strictes que les hommes. Essoyomewe n'a donc pas voulu tenter l'aventure. C'est pratiquement 6 mois après, c'est-à-dire en juillet 2015 que par des témoignages des femmes du marché, elle est finalement convaincue

contribue à mettre de l'huile dans les rouages des femmes commerçantes. Elles sont des centaines de milliers à bénéficier de l'accompagnement du FNFI depuis 2014.

Comblée par ce succès, Essoyomewe a rapidement diversifié ses produits céréaliers avec ses bénéfices et les prêts successifs obtenus.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



tm

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web :  
Carlos Amevor

Comité de rédaction :  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima  
Edem Dadzie  
Attipoe Edem Kodjo

Edy Alley

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
AMAH Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)



## Notre-Dame de Paris

## Faure Gnassingbé : « Que cette renaissance inspire le monde entier... »

Le samedi 7 décembre 2024 marque la réouverture officielle de la cathédrale Notre-Dame de Paris, cinq ans après l'incendie qui a ravagé ce chef-d'œuvre gothique, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Parmi les hôtes de marque invités à cet événement historique, le président de la République, Faure Gnassingbé.

Le chef de l'Etat assiste régulièrement à différentes manifestations religieuses. Récemment, il a été présent à l'inauguration du premier Centre international de ressourcement et d'écotourisme de Kara (Lumen Valley), porté par la Congrégation des frères Saint-Jean, et communié avec les fidèles catholiques à l'apothéose du jubilé d'or du sanctuaire Notre-Dame du Lac Togo, à Togoville. Sa participation aujourd'hui à la réouverture officielle de la Cathédrale Notre-Dame de Paris témoigne de sa foi profonde, au-delà de ses charges républicaines.

Aux côtés de ses homologues français Emmanuel Macron, américain Donald Trump,

allemand Frank-Walter Steinmeier, ukrainien Volodymyr Zelensky, congolais Denis Sassou Nguesso, bissau guinéen Umaro Embaló, du roi Philippe des Belges, du prince britannique William et bien d'autres, le président de la République, a assisté aux



Faure Gnassingbé (au milieu)

différentes étapes de cette somptueuse cérémonie. L'on a noté l'accueil chaleureux

des invités par le président français, l'ouverture solennelle des portes de l'édifice religieux, le mot de bienvenue du président Emmanuel Macron, l'office de circonstance par l'archevêque de Paris, monseigneur Laurent Ulrich, le retentissement pour

soutien du pape François.

Le président Emmanuel Macron a exprimé la gratitude de la nation française aux dirigeants européens, américains et africains au nombre desquels le président Faure Gnassingbé, qui ont fait le déplacement de Paris pour manifester leur geste de solidarité et de fraternité internationale et leur engagement pour la préservation de ce patrimoine culturel.

L'archevêque de Paris a de son côté, salué le soutien affirmé de par le monde, particulièrement des dirigeants venus de divers continents pour s'associer à cette œuvre collective de la transcendance et de l'espérance. Le chef de l'Etat s'est félicité de la renaissance de ce témoin matériel de l'histoire de l'humanité, résultante des efforts collectifs. Il a émis le vœu de voir cette reviviscence inspirer le monde entier à promouvoir le patrimoine universel, symbole du vivre ensemble, des identités culturelles et des civilisations communes.

« Heureux de participer aujourd'hui à la cérémonie de réouverture de la cathédrale Notre Dame de Paris. Ce joyau, témoin d'histoire et de spiritualité, renaît grâce à un élan collectif exceptionnel. Il incarne l'aspiration humaine à surmonter les épreuves et à se surpasser pour reconstruire. Que cette renaissance inspire le monde entier à préserver, restaurer et transmettre le patrimoine mondial aux générations d'aujourd'hui et de demain. Ces trésors universels portent en eux une part de l'âme des peuples et de notre humanité » a précisé le chef de l'Etat dans un message de circonstance.

Pour rappel, la cathédrale Notre-Dame de Paris est construite au moyen âge et a été classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 1991. Au-delà de sa vocation religieuse, cet édifice historique est l'un des fleurons du patrimoine universel qui incarnent les valeurs de paix, de résilience et de dialogue entre les peuples.

TM

## Modernisation

## Coumba Sow et son institution veulent accompagner l'Assemblée nationale

Le vendredi 6 décembre 2024, le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adédzé, s'est entretenu avec Coumba Sow, coordonnatrice résidente du Système des Nations unies (SNU) au Togo.

accompagner la feuille de route gouvernementale », a déclaré Coumba Sow.

« En ce qui concerne les Nations unies, il est très important que nous

et comment nous mettons en œuvre la digitalisation pour être plus performant. Nous avons également échangé sur l'emploi des jeunes, la formation et l'éducation notamment comment les femmes peuvent avoir accès aux ressources nécessaires pour avoir un retour économique important, les questions liées au développement durable. Nous sommes présents sur plusieurs fronts à savoir l'agriculture, l'éducation, la numérisation. Il est important que nous soyons sur les priorités du gouvernement et que nous continuons par renforcer cette collaboration », a-t-elle ajouté.

En tant que coordonnatrice résidente du SNU au Togo, la mission principale de Coumba Sow est de renforcer le partenariat entre les Nations unies, le gouvernement et l'Assemblée nationale, dans le but d'accompagner les efforts de développement et d'améliorer les conditions de vie des populations. Coumba Sow est titulaire d'un master en gestion des politiques publiques de Sciences Po Paris et d'un diplôme en agroéconomie de l'université de Londres.

TM



Kodjo Adédzé (à droite)

Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération entre les deux institutions et l'appui des agences du SNU à la modernisation de l'institution parlementaire. « J'ai eu le privilège de rencontrer Son Excellence monsieur le président de l'Assemblée nationale. Nous avons discuté du travail que les Nations-unies font au Togo depuis plusieurs années. Le Parlement est une institution très importante pour nous parce que c'est là où les lois se font, où les budgets se discutent pour

accompagnons le travail du Parlement parce que c'est cela qui fait les institutions fortes, stables et cela va permettre de prendre en compte tout le monde dans le travail que nous faisons au Togo. Nous avons également discuté du fait que le Togo est en train de faire son envol sur plusieurs questions notamment sur le plan logistique et financier », a poursuivi Coumba Sow. « Nous devons donc continuer par attirer les investisseurs. Pour cela, nous avons discuté de la modernisation du Parlement, du gouvernement

## Coopération

## Le Parti communiste chinois maintient des liens solides avec le Togo

Vendredi dernier, une délégation du Parti communiste chinois (PCC) conduite par Cai Fang, expert en chef du think-tank national, a échangé avec le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adédzé. C'était au siège de la représentation nationale.

Les discussions ont porté sur l'approfondissement des liens de coopération entre la Chine et le Togo d'une part, et la consolidation des relations parlementaires entre l'Assemblée nationale populaire de Chine et l'Assemblée nationale du Togo d'autre part. La partie chinoise a salué les dernières réformes institutionnelles entreprises au Togo avec l'adoption de la Vème République qui consacre le régime parlementaire.

Le président de l'Assemblée nationale, s'est félicité de l'excellence et de la qualité des relations d'amitié séculaires qui existent entre le président chinois Xi Jinping et son homologue togolais Faure Gnassingbé. Pour sa part, l'ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong, a témoigné sa reconnaissance pour cette confiance renouvelée qui se traduit par cette rencontre visant à approfondir les relations entre son pays et le Togo.

Le chef de la délégation a invité le président de l'Assemblée



Kodjo Adédzé (à gauche)

nationale pour une visite de travail en Chine dans le cadre de l'approfondissement des discussions entre les deux parties.

La rédaction



## Togo-Commonwealth

## Le gouvernement recherche des résultats qui impactent la vie des populations

Le jeudi 5 décembre 2024 à Londres au Royaume-Uni, le Togo a signé un cadre général de coopération avec le secrétariat général du Commonwealth. La signature de ce document cadre a été effective entre la Première ministre Victoire Tomégah-Dogbé représentant le chef de l'État Faure Gnassingbé, et Patricia Scotland secrétaire générale du Commonwealth.

Avant la signature de ce document, il y a eu un tête-à-tête entre les deux personnalités suivi d'une séance de travail élargie aux deux délégations. Ce cadre général de coopération définit les domaines prioritaires pour l'appui du Commonwealth au Togo. Désormais, le Togo pourra bénéficier de l'expertise et de l'appui de l'institution anglophone dans plusieurs domaines.

Il s'agit notamment de l'intelligence artificielle et transformation digitale ; des énergies renouvelables et la finance climatique ; de la jeunesse, du développement des compétences et du capital humain ; du renforcement des capacités

en négociation des contrats internationaux; ainsi que de l'appui au renforcement des capacités des institutions de la Vème République.

À l'issue de la signature de ce cadre de coopération, la cheffe du gouvernement s'est réjouie de l'aboutissement de ce processus. Elle a,



Victoire Tomégah-Dogbé (à gauche)

au nom du président de la République, exprimé la gratitude du gouvernement à la secrétaire générale du Commonwealth ainsi qu'à toute son équipe pour le travail remarquable fait pour aboutir à cet accord général. Elle a rassuré l'institution que le gouvernement travaillera pour des résultats au bénéfice des populations.

« Nous venons de signer ce cadre de coopération et nous allons travailler ensemble avec les équipes du secrétariat général du Commonwealth sur une feuille de route avec des délais bien précis. En tout cas, je veillerai à ce que chaque département ministériel puisse se mettre au travail pour que nous puissions produire des résultats. Parce que ce que nous recherchons aujourd'hui, c'est des résultats qui impactent la vie des populations », a déclaré Victoire Tomégah-Dogbé.

« Notre pays a une population jeune et nous devons tout faire pour satisfaire les besoins au niveau de l'éducation, offrir une éducation de qualité, offrir des soins de santé de qualité, la protection sociale, faciliter l'accès aux services sociaux de base comme l'énergie, l'eau, etc. Avec notre jeunesse talentueuse, nous pouvons utiliser tout ce qui est digital, intelligence artificielle pour donner les moyens à cette jeunesse. Il

faut s'occuper de la jeunesse, et quand on s'occupe de la jeunesse, elle est active, elle contribue à la croissance et elle contribue également à la sécurité, à la stabilité dans nos pays », a insisté Victoire Tomégah-Dogbé.

Pour Patricia Scotland, le Commonwealth n'a jamais signé un tel cadre avec un pays pour une assistance technique. Elle s'est réjouie des efforts du Togo qui ont permis d'aboutir à la signature de ce cadre général qui fera désormais cas d'école et servira de modèle pour les autres pays membres.

« Le Commonwealth c'est 56 États membres, 2,7 milliards de citoyens et plus de 60% de la population de moins de 30 ans. Et l'accent que nous mettons sur notre jeunesse est très important. Comme l'a dit madame le Premier ministre, ils sont notre avenir, ils sont notre espoir, ils sont notre opportunité. Nous pouvons investir dans la jeunesse », a indiqué Patricia Scotland.

« Ce cadre de coopération ne va pas seulement profiter au Togo. Tout ce que nous faisons avec le Togo, va aussi aider les autres membres. Je remercie madame le Premier ministre. Je remercie également le président de la République togolaise, le gouvernement et le peuple togolais d'avoir cru en nous au Commonwealth », a ajouté la secrétaire générale du Commonwealth.

Cette visite intervient après le sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth (CHOGM 2024) à Samoa en octobre dernier et différentes discussions entre le chef de l'État togolais et la secrétaire générale de l'institution. Pour rappel, Le Togo a rejoint le Commonwealth en juin 2022 après l'approbation de sa candidature lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement du Commonwealth tenue en 2022 à Kigali, au Rwanda.

E. Dadzie

## Assemblée nationale

## « Quand il s'agit de la nation, nous serons là », promet Kodjo Adédzé

Le président de l'Assemblée nationale Kodjo Adédzé a officiellement ouvert, vendredi dernier, les travaux en Commission sur l'étude du projet de loi de finances, gestion 2025. Cela a eu lieu au sein de l'hémicycle.

C'est un grand moment de la vie parlementaire qui s'ouvre, puisqu'après la ratification des Commissions, les travaux en Commission démarrent avec l'un des projets de loi les plus importants pour le fonctionnement de l'État togolais. C'est aussi une période majeure dans la trajectoire de la première législature de la 5ème République qui doit adopter son premier projet de loi de finances.

« C'est donc un honneur et un grand honneur pour moi d'introduire les travaux de la première réunion des Commissions à partir de la Commission des finances et du développement économique, sur les discussions budgétaires de notre pays », a déclaré Kodjo Adédzé. Face à l'urgence, les élus du peuple sont conscients de leur responsabilité.

« Quand il s'agit de la nation, nous serons là », a promis le président de l'institution parlementaire. Ainsi, les représentants du peuple ont récemment décidé de replacer le Parlement au cœur de la vie politique. Les

représentants du peuple ont un rôle crucial à jouer dans l'accompagnement du gouvernement pour la mise en œuvre efficace des politiques de modernisation et de développement inclusif et durable du Togo.

Le projet de loi de finances offre l'heureuse occasion aux députés d'exercer leurs missions de législation et de contrôle en faveur des intérêts supérieurs de la République. L'objectif est de poursuivre l'assainissement des finances publiques à travers la recherche d'un juste équilibre entre la réduction du déficit en dessous de la norme communautaire et la préservation économique internationale marquée par des incertitudes et un marché financier mondial en perpétuelle surchauffe.

« Dans le cadre du programme au titre de la Facilité élargie de crédit avec le FMI, le Togo doit faire des efforts supplémentaires pour stabiliser son déficit budgétaire à 3% en 2025. Il en ressort que nous devons veiller à ce que le gouvernement redouble de rigueur dans la gestion des finances publiques », a relevé le président de l'Assemblée nationale.

Edem Dadzie

## Armes légères

## Jeunes et femmes comme pilier de la lutte contre leur prolifération

Une conférence a eu lieu, le vendredi dernier à l'université de Lomé, sur le thème : « Sensibilisation pour le désarmement et la prévention de la prolifération des armes légères et de petit calibre ». La conférence était organisée par le Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique, et l'université de Lomé à travers l'Institut d'études stratégiques (IES).

L'Afrique est confrontée à une escalade de conflits caractérisée par la criminalité transnationale et l'extrémisme violent. Tout cela a de graves répercussions sur la stabilité des États, les conditions humaines et la résilience économique. La période suivant le conflit libyen de 2011 a déclenché une recrudescence du trafic d'armes, intensifiant la violence armée sur tout le continent.

Les principaux défis auxquels sont confrontés les États sont l'insurrection, le banditisme, les tensions intercommunautaires, l'extrémisme violent, l'exploitation illégale des ressources naturelles avec de nombreuses armes provenant de stocks militaires détournés, essentiellement à la suite d'attaques terroristes. Malgré ces défis cruciaux, les jeunes sont très peu sensibilisés sur les questions de désarmement

et sur le programme d'action des Nations unies sur les armes légères et de petit calibre (UN PoA).

Constituant la tranche d'âge la plus importante démographiquement, les jeunes, et les femmes, jouent un rôle crucial dans la lutte contre la prolifération des armes légères. Leur engagement est vital pour une paix et une sécurité durable. « L'on ne peut pas exclure les femmes. Les jeunes sont directement impliqués. Nous avons un



Dr Ekué Folly Gada

programme de diffusion d'un manuel didactique que tous les citoyens peuvent lire », a déclaré Dr Ekué Folly Gada, directeur de l'IES.

L'éducation des jeunes sur le programme d'action des Nations unies leur permettra de devenir des ardens défenseurs des causes liées au désarmement et à

la recherche de la paix. Les universités constituent un cadre idéal pour ce type de sensibilisation, car elles favorisent les discussions informelles et des cadres de concertation sur ces questions.

En améliorant les connaissances des jeunes et de la société civile sur le programme d'action des Nations unies par le biais des réunions de sensibilisation dans les universités, l'on peut créer une génération informée et engagée qui contribuera aux efforts nationaux, régionaux et internationaux visant à

prévenir la prolifération des armes légères et de petit calibre. « La conférence m'aidera beaucoup pour savoir comment nous jeunes et femmes pouvons contribuer à la lutte contre la prolifération des armes », a affirmé Aholu Laure, une participante.

Edem Dadzie



## Dialogue Public-Privé

## Une rampe d'accélération vers le développement économique au Togo

**Une collaboration réussie entre les secteurs public et privé participe au développement économique durable. Le Togo, sous les orientations du président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, s'engage dans un processus de mise en œuvre d'une stratégie novatrice de dialogue public-privé. Ce mercredi 04 décembre à Lomé, un atelier s'est tenu à ce sujet en présence de différents partenaires.**

chefs d'entreprises. Une composition équilibrée, reflétant l'urgence d'un dialogue inclusif pour surmonter les défis économiques.

Le ministre de la Réforme du service public, du Travail et du Dialogue social, Gilbert Bawara, représentant son collègue de l'Économie et des

que nous repensions notre administration publique et notre rapport avec le secteur privé. C'est justement la vision du Chef de l'État. Le Togo souhaite faire du secteur privé, un acteur important de la transformation structurelle de son économie, par la création de richesses, d'emplois décents et inclusifs », a déclaré le ministre. Il a également plaidé pour une culture éthique renforcée et une disponibilité accrue des services publics, en écho aux aspirations des investisseurs locaux et étrangers.

Les attentes du secteur privé : 4 propositions majeures

Le président de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET), Jonas Daou, a salué cette initiative tout en formulant des propositions concrètes pour un partenariat fructueux. D'abord, il a proposé la simplification et stabilité fiscale pour offrir un environnement fiscal prévisible pour rassurer les investisseurs. Ensuite, il s'agit de repenser l'attribution et les procédures de passation de marchés publics afin que cela crée plus de valeur ajoutée. De plus, Jonas Daou se penche sur l'investissement dans les infrastructures, notamment routières et portuaires. Ces

infrastructures modernes sont vitales pour dynamiser le commerce, estime-t-il. Enfin, lutter contre les importations frauduleuses, un impératif pour protéger l'économie nationale.

Ce dialogue reflète une volonté partagée de faire du secteur privé un moteur

pour relever les défis.

Alors que la mondialisation et les avancées technologiques redessinent les priorités économiques, le Togo montre la voie avec un modèle de dialogue public-privé inspirant. S'il est mené avec transparence et ambition, ce partenariat



Dialogue public-privé, ce mercredi 04 décembre à Lomé

Rassemblant une mosaïque d'acteurs clés des sphères publique et privée, le dialogue public-privé vise à parvenir à un consensus autour de réformes institutionnelles. Ces dernières sont des leviers visant à renforcer l'attractivité du Togo en tant que destination d'investissement. Cet atelier a ainsi vu la participation active des secrétaires généraux des ministères, directeurs d'agences publiques, élus locaux et parlementaires, aux côtés des présidents d'organisations professionnelles et

Finances, a souligné que l'administration publique est la matrice de toutes les infrastructures. Mais pour rester compétitive, elle doit devenir plus réactive, professionnelle et orientée vers les résultats. C'est pourquoi le thème "pour une administration publique business friendly", est assez évocateur selon le ministre. « Nous vivons une époque de grands défis et de transformations, tant sur le plan économique que social. La mondialisation, les avancées technologiques et les nouvelles attentes de nos populations exigent

de la transformation économique. En misant sur la collaboration, le Togo ambitionne non seulement de créer des emplois décents et inclusifs, mais aussi d'améliorer le cadre de vie des populations. Le ministre a précisé que cette vision exige un engagement collectif. Il a rappelé que les marchés publics doivent être exécutés avec rigueur, et chacun doit jouer son rôle avec responsabilité.

Il a donc invité les différents partenaires à une conscience professionnelle partagée

pourrait transformer le pays en une destination incontournable pour les investisseurs et améliorer durablement la qualité de vie des citoyens. Ce modèle de coopération, matérialisé par des initiatives comme le Comité de concertation État/Secteur privé, promet de transformer durablement le climat des affaires dans le pays. Le Togo semble prêt à écrire une nouvelle page de son histoire économique, où public et privé unissent leurs forces pour bâtir un avenir prospère et inclusif.

**Edy Alley**

## OTR

## Enchères publiques de 3425 colis à Ségbé et Tsévié

**L'Office togolais des recettes (OTR) promet une journée mémorable pour les faiseurs de bonnes affaires, le 12 décembre prochain. À travers une nouvelle vente aux enchères publiques, des milliers d'articles usagés, allant de marchandises diverses à des véhicules et motos, seront proposés au plus offrant.**

Dans un cadre dynamique et transparent, l'OTR a annoncé que 3425 colis, comprenant 41 voitures et 16 motos, attendent de nouveaux propriétaires. L'opération aura lieu sur les bases de l'Unité spéciale d'intervention douanière (USID) à Ségbé et Tsévié. Plus qu'une simple formalité administrative, ces ventes s'inscrivent dans une démarche stratégique visant à

écouler des biens saisis ou abandonnés sous douanes, tout en permettant à la population de profiter d'offres attractives.

Pour participer, il suffit de payer une quittance non remboursable de 5000 FCFA. Les paiements devront être effectués immédiatement, sur place, avec une majoration de 12 % sur le prix d'adjudication. Le retrait des biens se fera dès l'achat, offrant ainsi une satisfaction instantanée aux acheteurs. L'Office précise que les adjudicataires devront s'acquitter de leurs obligations avant 17 h 30, sous peine de voir leur acquisition annulée. Une précision qui témoigne du



Enchères publiques de l'OTR

sérieux et de la rigueur de l'OTR dans cette démarche. Ces enchères, organisées régulièrement à travers le pays, ne sont pas seulement une aubaine pour les chasseurs de

bonnes affaires. Elles illustrent aussi la volonté de l'OTR d'assurer une gestion efficace des marchandises sous douane, tout en contribuant à la fluidité du commerce local.

Le rendez-vous est donc pris pour le 12 décembre, une date où curiosité, ambition et sens des affaires se croiseront à Ségbé et Tsévié.

**E. Alley**



## Entrepreneuriat

# Gestion de la commande et des marchés publics au Togo

**La commande publique et les marchés publics sont des viviers économiques du Togo. La fluidité et l'efficacité des relations entre les acteurs et l'État sont davantage améliorées. Pour une promotion du développement économique et de soutien aux entreprises nationales, un mécanisme de gestion de la commande et des marchés publics est mis en œuvre.**

Un marché public est un contrat conclu entre une entité publique (gouvernement, mairie, ministère, agence gouvernementale...) et un fournisseur ou un prestataire de services pour l'acquisition de biens, de travaux ou de services. Une commande publique est un contrat passé entre une entité publique (gouvernement, administration, collectivité locale, etc.) et un fournisseur ou un prestataire de services pour l'acquisition de biens, de services ou de travaux.

### Gestion et distribution des marchés publics

Ce sont des contrats qui sont souvent attribués par le biais d'un processus d'appel d'offres ouvert, dans lesquelles fournisseurs intéressés soumettent des propositions concurrentielles en réponse à l'appel d'offres publié par l'entité publique. Généralement, les marchés publics concernent la construction d'infrastructures publiques (routes, écoles, hôpitaux), l'approvisionnement en biens (matériel informatique, véhicules, fournitures médicales), la prestation de services (nettoyage, maintenance, consultation), etc.

Il accorde particulièrement une préférence aux entreprises nationales lors de l'attribution des marchés publics, dans le but de stimuler l'économie locale et de favoriser la création d'emplois. Cette politique encourage la naissance des entreprises. En 2023, plus de 15 000 nouvelles entreprises ont été recensées par le Centre de formalités des entreprises (CFE). L'initiative renforce

également la compétitivité de ces PME qui améliorent leurs capacités techniques, financières et managériales ainsi que leur gestion transparente.

En 2018, le chef de l'État a décidé d'accorder 20 % du quota des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs togolais. Cette année-là, pas moins de 4 000 personnes s'étaient partagé le gâteau,

candidats. Le pays tient beaucoup à ce que les procédures de passation des marchés publics assurent une concurrence ouverte et équitable entre les fournisseurs potentiels. Les pouvoirs publics veulent qu'elles garantissent la transparence dans le processus de sélection et obtiennent la meilleure valeur pour l'argent dépensé par l'entité

de la réglementation en matière de commande publique. Elle assure, en collaboration avec la Direction nationale du contrôle des marchés publics (DNCMP), l'information, la formation des acteurs de la commande publique ; elle exécute les enquêtes, met en œuvre des procédures d'audits techniques et/ou financiers indépendants ; sanctionne les irrégularités constatées.

Les statistiques sont accessibles sur le site <https://arcop.tg/>. L'Arcop y informe les populations par rapport aux décisions prises et aux délibérations faites. Le site offre la possibilité aux usagers d'adresser un recours, de demander une attestation, de faire une dénonciation, d'être au courant des réglementations, etc. Sur le site, on peut voir que l'Arcop a enregistré 40 recours en 2022. Le nombre de marchés publics que l'Autorité de régulation de la commande publique a approuvés est de 1 787 et le nombre de personnes formées sur les marchés publics est de 1 268 la même année. Le chef de l'État a décidé depuis 2018 de réserver 25 % des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs. La mesure

Le Togo continue d'initier des réformes pour assouplir les procédures de création d'entreprise et promouvoir un environnement favorable à l'entrepreneuriat. Le chef de l'État tient ses promesses : faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte. La politique économique du dirigeant a entraîné des progrès, même si lui-même reste convaincu qu'il y a encore d'autres aspects à améliorer. On peut citer la simplification des procédures administratives. Le gouvernement a créé un guichet unique pour les formalités administratives de création d'entreprise. Le climat est davantage favorable à l'investissement. Des mesures incitatives sont prises pour la contribution de chaque acteur au développement. L'idée est de rendre la croissance plus forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois pour tous.

Une Cellule est entièrement dédiée au climat des affaires (CCA). Elle est née de la volonté du gouvernement et de son leader Faure Gnassingbé à suivre et évaluer les réformes en matière d'investissement et de création d'entreprise



### Marchés publics

les propulsant donc dans leur vie d'entrepreneurs. Au cours de cette première année d'expérimentation de la mesure, les marchés publics octroyés à la jeunesse entrepreneuse se chiffrent à 12,6 milliards de francs CFA. En 2019, vu l'engouement suscité, la part de 20 % a été portée à 25 %. Cela a permis à la cible de gagner 30 milliards de francs CFA de marchés. Depuis lors, la mesure maintenue à 25 % ne cesse de faire des heureux.

### Arcop, régulation efficiente de la commande publique

L'Arcop est l'autorité chargée de la régulation du secteur au Togo. Elle a été créée en décembre 2021 et organisée selon les dispositions du décret n°2022-063/PR du 11 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation de la commande publique. Les contrats au Togo sont régis par des règles spécifiques, en ce qui concerne les procédures de passation, la concurrence, la transparence, l'égalité de traitement des

publique. L'Arcop est une autorité administrative rattachée à la présidence de la République. L'Arcop a pour mission d'assurer la régulation de l'ensemble de la commande publique qui englobe les marchés publics et les partenariats public-privé (PPP). Donc elle émet des avis, des propositions ou des



### Appels d'offres

recommandations dans le cadre de la définition des politiques et de l'assistance à l'élaboration

fait ses effets.

### Création d'entreprises : réformes pour assouplir

pour un mieux-être. Selon le Centre de formalités des entreprises (CFE), plus de 10 000 nouvelles



entreprises ont été créées en 2018, soit une hausse de 27,5 % par rapport à 2017. L'année 2023 est celle de tous les records

matière de gouvernance. Le pays veut une nouvelle classe d'entrepreneurs prêts à prendre leur destin en main, à libérer

main levée. Les frais de la procédure de création d'entreprise personne morale sont respectivement de 29 250

la Banque mondiale sur la gouvernance politique et économique.

### Plateforme Investir au Togo, souplesse aux entrepreneurs

Plusieurs initiatives sont lancées par le gouvernement dans le cadre de ses efforts pour promouvoir l'investissement et le développement économique. La plateforme Investir au Togo en fait partie. Elle se révèle très utile. Accessible à l'adresse « <https://investirautogo.tg/> », il s'agit d'un portail qui fournit aux investisseurs nationaux et étrangers des informations complètes et actualisées sur les opportunités d'investissement au Togo. Il leur donne une idée précise des procédures ainsi que toutes les incitations disponibles pour eux.

Le portail de l'investissement est un service d'information en ligne qui est proposé par l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF), elle-même très à fond dans les stratégies destinées à attirer les investisseurs privés vers le Togo. Bras fonctionnel du ministère

plus de 50 procédures administratives.

Pour le processus sur la plateforme Investir au Togo, l'investisseur peut par exemple avoir accès aux renseignements liés à la procédure d'obtention de l'agrément provisoire, de l'agrément définitif, du carnet bleu dans la Zone franche. Il peut mieux se renseigner sur le Code des investissements, sur la Vie de l'entreprise (création, autres opérations), sur les Ressources humaines (contrat de travail, sécurité sociale, autorisations de séjour), sur les Services aux entreprises (raccordement électrique, eau potable, téléphone et Internet), etc. [investirautogo.tg](https://investirautogo.tg/) décrit d'autres procédures comme les Aménagements et les installations (accès aux parcelles et entrepôts, la gestion de l'environnement, le permis de construire, le titre de propriété), le Commerce de biens au Togo et à l'étranger, les exonérations...

C'est en quelque sorte un tout en un. Le portail des investissements est bien une ressource précieuse pour les investisseurs intéressés par le marché togolais. Il fait partie intégrante des réformes économiques



#### Arcop

avec 15 654 nouvelles entités créées, contre 13 835 entreprises une année plus tôt.

C'est le fruit de la diminution du coût et du délai de création d'entreprises, de la libéralisation du capital social, de la réduction du droit d'enregistrement et de publication. De 262 000 francs il y a plusieurs années, les frais de création d'entreprise sont passés à environ 30 000 francs CFA aujourd'hui, ce qui équivaut à une réduction de 90 %. De 85 jours en 2012, le délai de création des entreprises est passé à 24 heures puis à quelques heures.

Entre autres dispositions prises pour faciliter les démarches aux entrepreneurs, ces derniers ont la possibilité de soumettre les dossiers de création d'entreprise en ligne et de régler les frais y afférents via Mobile Money ou carte Visa. Ils peuvent maintenant créer les Sociétés à responsabilité limitée (SARL) sous seing privé sans forcément passer par voie notariale. Un quota de 25 % de marchés publics leur est réservé, ce qui accélère la création des PME/PMI. Selon le rapport 2023 de la Banque mondiale sur l'évaluation des politiques et institutions nationales pour l'Afrique (CPIA 2023), le Togo intègre la short liste des 5 pays africains les plus réformateurs en

leur potentiel, à créer des richesses un peu partout et à favoriser l'émergence du pays. Plusieurs réformes ont été effectuées au cours de la décennie dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires. Elles rendent plus aisée la création d'entreprises morales. La procédure est désormais simple, rapide et peu onéreuse. Tous les citoyens togolais sont éligibles à la création d'une entreprise. Selon les règles en vigueur, tout le monde peut entreprendre sur le territoire, que ce soit les nationaux, les ressortissants de la Cedeao et les autres étrangers régulièrement installés au Togo et non en conflit avec la loi.

Les porteurs de projet peuvent donc créer une entreprise morale auprès du Centre de formalités des entreprises (CFE) à Lomé. Les pièces à fournir sont un questionnaire personne morale dûment rempli ; une copie de la carte nationale d'identité pour les Togolais, de la carte consulaire pour les ressortissants de la Cedeao ou du passeport pour les autres étrangers. Il faut aussi une déclaration sur l'honneur de non condamnation, un remplissage du modèle de statuts téléchargeable sur le site web du CFE ; une photographie d'identité du gérant ou du directeur de l'entreprise ; un plan de situation de l'entreprise à

francs CFA pour les Togolais et les ressortissants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et de 34 250 francs CFA pour les autres étrangers.

En 2012, les frais de création s'élevaient à 262 000 francs. De 2012 à ce jour, ils ont baissé de l'ordre de 90 %. Par ailleurs, le délai de création d'entreprise a connu une évolution. Il est passé de plusieurs centaines de jours à 24 heures,



#### Des entrepreneures

puis à quelques heures seulement après le dépôt définitif. Le coût de la publication des annonces légales sur le site web du CFE qui était de 62 000 francs a été simplement supprimé. Toutes ces avancées valent des points précieux pour le Togo dans les rapports de

de la Promotion de l'investissement, le portail facilite les démarches des entrepreneurs souhaitant développer une activité économique au Togo. Cela améliore la transparence administrative et la qualité du service proposé. Le portail de l'investissement décrit

et institutionnelles significatives initiées par le chef de l'État Faure Essozimna et qui hissent le Togo parmi les pays qui pratiquent le plus une bonne gouvernance économique dans le monde.

**Attipoe Edem Kodjo**



## Exposition

## Afi Akogonya, une sculptrice et designer engagée pour la cause climatique

L'exposition de la sculptrice et designer Afi Akogonya qui a ouvert ses portes le 02 décembre dernier se poursuit jusqu'au 14 décembre 2024 à l'atelier Tayé-Tayé à Lomé.

Ces sculptures qui font également appel aux techniques de perlage, de peintures méritent que l'on s'y attarde. Car leur engagement autour des questions écologiques ou environnementales de l'heure, tout en misant sur une recherche esthétique engageante, constitue une réussite de l'exposition et à la fois une interpellation pour l'humanité. Afi Akogonya ne cache pas son appel, à l'endroit des dirigeants du monde et des citoyens à préserver l'environnement. Et ce d'autant que plusieurs rendez-vous mondiaux se chevauchent ces derniers jours avec des succès très mitigés. Et face aux inquiétudes qui persistent quant à l'avenir climatique du monde, la sculptrice togolaise n'a d'autre ambition que de joindre sa voix à un combat humain et pressant : réconcilier l'homme avec la nature.

## Un meilleur dialogue entre l'homme et son environnement

C'est au travers de plusieurs personnages sculptés représentant les 4 éléments de la nature, que l'artiste

s'exprime. Pour une toute première sortie pour l'artiste togolaise, il fallait oser et elle l'a fait.

"Alodo", (Ndlr : entraide, en français) est le titre générique de cette exposition par laquelle, l'artiste et son équipe ont opéré le choix du tournant dans la carrière de cette dernière. La terre, l'eau, l'air et le feu, les 4 éléments de la nature, sont en effet mis en relief à travers "Alodo".

En choisissant de baptiser ainsi cette exposition, la sculptrice veut encourager un meilleur dialogue entre l'homme et son environnement. « L'exposition concerne la nature et je me suis inspirée d'elle. Selon la manière dont l'homme se comporte, je pense qu'on est en train de brutaliser la nature, on est en train de la menacer. Alors que sans la nature il n'y aura pas de vie », a déclaré l'artiste.

Face aux enjeux climatiques, l'artiste ne voulant pas rester insensible, brise ainsi la glace. L'idée étant par ailleurs de sensibiliser l'opinion sur le besoin pour l'homme en vue de de sauvegarder l'environnement qui est son unique et seul habitat naturel.

« J'ai essayé de représenter les 4 éléments de la vie d'où le vent qui est en blanc, le feu qui est peint en rouge. L'eau qui est peinte en bleu et la terre qui est peinte de couleur terre

». Pour réaliser ces œuvres, l'artiste a puisé son inspiration de plusieurs sources, mais aussi parfois de l'ineffable. « Ces sculptures sont la source de mon inspiration et de ce que la nature me procure. C'est par rapport à ça que je choisis les couleurs sur mes œuvres. Parfois, c'est la forme du bois qui m'inspire et d'autrefois, c'est juste par inspiration que je sculpte. La nature tout d'abord est un mystère », a précisé Afi Akogonya.

## L'onction du Maître Sadikou Oukpédjo

Pour le sculpteur, un maître mondialement connu, Sadikou Oukpédjo, les œuvres exposées sont très prometteuses. « J'ai observé et j'ai suivi un peu cette exposition. Elle a parlé de l'environnement. C'est bien parce que c'est abstrait, il n'y a pas de visage, c'est intrigant. C'est de très belles œuvres. La composition tout comme l'installation est très bien faite. C'est très prometteur », a-t-il soutenu.

Les 4 éléments incarnés par 3 personnages sortis de l'imagination de l'artiste dégagent un symbolisme particulier. Si l'élément terre est sculpté sur bois peint en latérite ; l'élément air, sculpté sur du bois peint à l'acrylique avec des perlage ; l'élément eau est alors perceptible sur bois peint en l'acrylique avec

des perlage. Enfin, l'élément feu aussi sur bois, peint à l'acrylique avec un assemblage de clous.

Cette première exposition de la sculptrice succède à 6 années d'apprentissage du métier de sculpteur. « Je fais un peu de design, je fais également des tabourets, des tableaux et un peu de tout », a-t-elle ajouté. Pour cette première, Afi Akogonya ne cache pas sa gratitude envers ceux qui l'ont conduit à réaliser cette exposition, surtout, l'équipe de Tayé-Tayé qui l'a fortement

du perlage aussi, c'est vraiment riche en soi. Donc au niveau artistique, je trouve que c'est très intéressant », a indiqué Anne-Marie Robert, une visiteuse.

Dans cet environnement fortement masculin, la sculptrice a dû transcender beaucoup de difficultés pour parvenir à cette étape. « Je peux dire au commencement de l'apprentissage, j'étais la seule fille parmi les garçons donc on se moquait de moi. J'étais blessée. Je prenais la scie pour couper du bois,



encouragé. « Je trouve que la matière du bois pour une femme ce n'est pas évident, parce qu'il faut une certaine force pour la maîtrise de ce médium. La forme aussi n'est pas maîtrisée, là elle a voulu aussi lui donner des couleurs,

même si c'est lourd, qu'importe tu dois couper. Avec beaucoup de courage, j'en suis arrivé. Donc je dirai à toute personne, si vous êtes passionné de faire quelques quelque chose, faites-le », a-t-elle déclaré.

TM

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

## BIBLIOTHEQUES

BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

## LIBRAIRIE

GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

LIBRAIRIE STAR: Quartier Bénéglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

## ESPACES CULTURELS

CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77

CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07

## MANNEQUINAT &amp; HÔTESSE

ALLURE MODE AGENCY; Tel: 99 22 04 62

CHALLENGE AGENCY; Tel: 92 27 91 66

## SALLE DE CINEMA

HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

## AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)  
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

MARCHE DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919

COURS DE CAPOEIRA : Salle GYM TONIC.

Tél : 90 79 79 90

COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»;

Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ;

Tél 90 30 38 75

CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ;

Tél : 90 15 39 87

SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

## AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)

Tél : 22 40 04 99

## COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51

EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)

FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96

TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68

SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20

TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11

TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

## SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77

CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37

CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77

CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01

CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68

HORLOGE PARLANTE; Tél: 116

CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOME?

RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona)

Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30

HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63

LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»  
Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30

BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72

GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss) ;

Tél : 90 04 76 60

GYM FIL «O» PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28

GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70





## 12ème édition de la JNRD

# Une opération de salubrité publique pour un Togo propre

Sous le signe de la gratitude, la Journée nationale de reconnaissance à Dieu (JNRD) aura lieu le 15 décembre prochain. En prélude à cette Journée, l'initiative JNRD Togo Propre a investi, ce samedi 7 décembre, 15 localités du pays pour une opération de salubrité publique. A Lomé, dans le quartier Avedji, quelques ruelles jouxtant le bassin de rétention d'eau ont été rendues au propre.



Au premier rang, le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adedze lors de la "JNRD Togo-Propre"

Alliant démarche de sainteté et salubrité, la "JNRD Togo Propre" veut impacter les communautés locales en allant au-delà de la reconnaissance à Dieu. À l'avant-garde de cette initiative citoyenne, le président de l'Assemblée nationale, Kodjo Adedze. Il a rejoint les efforts collectifs, illustrant que le devoir de salubrité dépasse les rangs et les fonctions.

Pour les organisateurs, l'environnement est le reflet de notre gratitude envers Dieu et envers soi-même. Un cadre propre est le premier pas vers une communauté saine et harmonieuse. « Nous avons estimé qu'en prélude à

cette activité grandiose de l'année qu'est la JNRD que nous puissions organiser une opération de salubrité dénommée opération JNRD Togo propre. Nous pensons que rendre grâce à Dieu, louer le Seigneur, bénir son nom pour notre pays, tout ceci demande également que les corps et vies qui devront le faire soit quand même en bonne santé. Et pour y arriver, il

faudra que nous puissions assainir nos milieux et que nous puissions permettre à ce que nos esprits soient dans un corps sain pour que l'environnement soit vraiment propice», a déclaré le Comité d'organisation de la JNRD, représenté par son secrétaire général, Stéphane Témédékou.

Cette opération de salubrité, s'inscrit dans une dynamique bien plus large que le simple nettoyage des rues. Pour Stéphane Témédékou, assainir son environnement est une condition pour se présenter dignement devant le Créateur. C'est ainsi que de 6h à 8h, des habitants de 15 localités, de Dapaong à Lomé, se sont activés pour déboucher les caniveaux, ramasser les déchets plastiques et redonner à leurs quartiers un visage propre et accueillant. Au-delà de la symbolique spirituelle, cette opération est un appel à la responsabilité collective face aux défis environnementaux. En ligne de mire, le fléau des sachets plastiques, accusés de boucher les canalisations et d'aggraver les inondations. « Ces sachets créent de l'inondation en

bouchant nos caniveaux. Il serait bon d'œuvrer pour arrêter si possible leur commercialisation », a-t-il souhaité.

L'opération de salubrité n'est que l'un des volets des activités prévues avant le 15 décembre, date phare de la JNRD. Une consultation médicale foraine se tiendra le 14 décembre, offrant gratuitement des soins aux populations. À travers ces gestes concrets et altruistes, le Comité d'organisation de la JNRD démontre qu'il est possible de lier foi, citoyenneté et développement durable. « Le 15 décembre à la même heure à 14h dans les 15 localités notamment à Dapaong, à Sokodé, Blitta,

Tsévié, Tabligbo et Lomé se déroulera la 12ème édition de la Journée nationale de reconnaissance à Dieu », a précisé Stéphane Témédékou.

En ces temps où le Togo cherche à concilier tradition et modernité, cette initiative citoyenne est une illustration éclatante de ce que peut accomplir une nation unie. Elle rappelle que chaque coup de balai, chaque déchet ramassé, est une brique posée pour un avenir meilleur. Le rendez-vous est ainsi donné aux populations dans les 15 localités qui vibreront à l'unisson pour célébrer la 12ème édition de la JNRD. Un Togo propre, uni et reconnaissant : voilà



Opération "JNRD Togo-Propre", ce samedi 07 décembre à Lomé

Tandjouaré, Kara, Bassar, Pagouda, Sotouboua, Atakpamé, Kpalimé, Notsé,

l'essence d'une nation en marche vers l'excellence.

E. A



**Togo/Financement des clubs et ligues****« La convention est destinée à structurer les relations financières », Hervé Agbodan**

La Fédération togolaise de football (FTF) a récemment adopté une convention de financement, un document qui vise à moderniser et à encadrer la gestion des subventions destinées aux clubs et aux ligues régionales. Dans une interview exclusive accordée à [ftftogo.com](http://ftftogo.com), le secrétaire général de la FTF, Hervé Agbodan, a expliqué les enjeux et les objectifs de cette initiative majeure.

Interrogé sur l'utilité de cette initiative, le patron de l'administration de la FTF a indiqué que la convention est destinée à encadrer et structurer les relations financières, clarifier les responsabilités, et garantir la transparence dans l'utilisation des fonds. Selon lui, la FTF redistribue une partie des fonds qu'elle reçoit de la Fifa à ses associations membres pour les accompagner dans leurs activités.

**À quoi sert la convention de financement que le Comité exécutif a validée ?**

Hervé Agbodan : Comme vous le savez, la Fédération togolaise

de football est autorisée dans le cadre de ses activités à transférer une partie des fonds qu'elle reçoit de la Fifa à ses associations membres afin de les accompagner dans leurs activités. Dans le cadre d'une telle redistribution, il est nécessaire de mettre en place



Hervé Agbodan

au préalable certaines règles pour justifier les dépenses des bénéficiaires subsidiaires dans le cadre de l'audit central que subit la FTF chaque année. La convention est donc destinée à encadrer et structurer

les relations financières, clarifier les responsabilités, et garantir la transparence dans l'utilisation des fonds.

Pourquoi mettre en place cette convention maintenant, alors que la FTF a toujours accordé des subventions aux clubs et ligues sans exiger une telle



démarche ?

Hervé Agbodan : C'est une excellente question qui souligne l'évolution des pratiques en matière de gestion financière au sein des fédérations de football,

dont la FTF. La Fifa, dans le cadre de son programme de développement Forward 3.0, a mis en place des normes rigoureuses pour garantir une bonne gouvernance et une utilisation transparente des fonds au sein de ses associations membres. La FTF, en tant que membre de la Fifa, se doit de se conformer à ces nouvelles exigences.

Les pratiques passées, bien qu'elles aient permis de soutenir les clubs et les ligues, manquaient parfois de transparence et de contrôle. La nouvelle convention de financement vise à remédier à cette situation en instaurant un cadre clair et rigoureux pour l'octroi et l'utilisation des subventions. En mettant en place un système de suivi et de contrôle, la FTF pourra mieux évaluer l'impact de ses subventions, optimiser l'allocation des ressources et prévenir les éventuelles dérives financières.

Qu'attendez vous désormais des clubs et des ligues régionales après la validation de cette convention ?

Hervé Agbodan : Qu'ils respectent cette convention et le règlement d'utilisation des fonds qui en est issu. Une mauvaise justification des fonds a un impact financier réel pour la FTF. À l'échelle des clubs, cela se ressent moins qu'à l'échelle fédérale, où c'est plus d'une soixantaine d'associations membres que nous accompagnons.

Désormais, il est attendu des clubs et ligues une gestion rigoureuse, une transparence exemplaire, et une volonté de collaborer activement avec la FTF pour développer le football national de manière durable et efficace. Leur engagement à respecter les termes de la convention sera essentiel pour le succès de cette initiative.

Source : [ftftogo.com](http://ftftogo.com)

**J0 Jeunesse Dakar 2026****Les contours d'une compétition de haut niveau**

Les Jeux olympiques de Dakar 2026 se dérouleront pendant deux semaines à partir du 31 octobre 2026 et rassembleront les jeunes meilleurs athlètes du monde. Ils sont prévus sur trois sites (Dakar, Diamniadio et Saly). Les épreuves et les quotas d'athlètes pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) de Dakar 2026 ont été confirmés par la commission exécutive du Comité international olympique (CIO).



Selon la nouvelle approche du programme sportif des Jeux olympiques lancée en juin 2024, la participation officielle des 35 Fédérations internationales (FI) à Dakar 2026 a été retenue. Le programme des compétitions comprendra 25 sports, dont 10 seront inclus dans le programme de mobilisation. Le programme des compétitions de Dakar 2026 comprendra une discipline dans chaque des 25 sports : athlétisme, sports aquatiques (natation), tir à l'arc, badminton, baseball 5, basketball 3x3, boxe, breaking, cyclisme (cyclisme sur route), sports équestres (saut d'obstacles).

Sont également au menu : escrime, football (futsal), gymnastique (artistique), handball (handball de plage), judo, aviron (aviron de mer), rugby (rugby à sept), voile, skateboard (skateboard

street), tennis de table, taekwondo, triathlon, volleyball (volleyball de plage), lutte (lutte de plage) et wushu. En tout, 151 épreuves seront proposées lors des Jeux - 241 pour les JOJ de Buenos Aires 2018 - réparties de manière équitable entre les athlètes masculins et féminins, avec 72 épreuves

pour chacun, ainsi que sept épreuves mixtes. L'égalité entre les sexes sera totale pour la première fois de l'histoire des Jeux olympiques d'été, non seulement en ce qui concerne le quota global d'athlètes, mais aussi dans tous les sports, toutes les disciplines et toutes les épreuves. Le nombre total d'accréditations pour ces Jeux a été établi à 2 700. Cette donnée est en accord avec l'engagement du CIO à offrir un programme adapté et efficace, tout en préservant des compétitions de premier plan.

De plus, Dakar 2026 mettra en place un programme de mobilisation axé sur 10 sports : canoë-kayak, golf, hockey, karaté, pentathlon moderne, tir, escalade sportive, surf, tennis et haltérophilie. Cependant, ces sports qui

ne seront pas inclus dans le programme des compétitions pourront se démarquer grâce à des activités interactives mises en place sur place et sur les différentes plateformes olympiques en ligne, qui les façonneront de faire partie intégrante des Jeux olympiques.

"Les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar 2026 témoignent de la collaboration et de l'innovation. Ce programme sur mesure, élaboré avec le comité d'organisation de Dakar 2026 et les FI, est la garantie d'un événement rationalisé et percutant qui donne la priorité à l'égalité des genres, au développement significatif des athlètes et à l'établissement de liens solides avec la communauté locale", a expliqué le président de la commission du programme olympique du CIO, Karl Stoss. D'après Kit McConnell, directeur des Sports du CIO, "Dakar 2026 représente une étape importante pour les Jeux olympiques de la jeunesse car nous adoptons une approche sur mesure qui reflète le contexte local, tout en maintenant les normes les plus élevées de la compétition d'élite pour les jeunes".

En ce qui concerne les sites, on accordera la priorité à l'amélioration des infrastructures déjà existantes, en évitant les rénovations de grande envergure et en partageant les installations dans un but de simplification.

Attipoe Edem Kodjo

**Coupe du monde 2030****Le Maroc prépare une organisation historique**

À cinq ans de la Coupe du monde 2030 qui sera organisée par le Maroc en collaboration avec l'Espagne et le Portugal, les préparatifs sont en cours.

Le 4 décembre dernier, le Roi Mohammed VI a dirigé un Conseil des ministres au Palais Royal de Rabat, où Fouzi Lekjaa, président du Comité Coupe du monde 2030 et ministre délégué chargé du Budget, a présenté un bilan des progrès. Les efforts importants déployés par le Maroc pour relever ce défi d'envergure ont été mis en évidence lors de cette réunion.

Depuis que la candidature tripartite a été approuvée par la Fifa, qui l'a considérée comme

marocaine. Les stades destinés à accueillir les matchs sont en train d'être rénovés pour respecter les normes rigoureuses de la Fifa.

Les travaux d'amélioration sur les terrains, les tribunes et les équipements technologiques font partie de cette mise à niveau, garantissant ainsi une expérience optimale pour les joueurs et les spectateurs. En plus des installations sportives, les aéroports des villes hôtes, tels que Casablanca, Marrakech et Tanger, sont en train d'être élargis afin de répondre aux attentes des milliers de visiteurs.

Afin de faciliter les déplacements entre les




Maroc, coorganisateur du mondial 2030

un modèle de collaboration intercontinentale, le Royaume s'efforce de s'assurer d'une organisation exemplaire. Un vaste programme de modernisation des infrastructures sportives est au cœur de la stratégie

sites, les réseaux routiers et urbains sont renforcés, tandis que les infrastructures hôtelières bénéficieront d'investissements importants afin de répondre aux normes internationales.

Attipoe Edem Kodjo





ASSIGNATION

**ORIGINAL 1**

vingt-quatre (2024)  
Et le ... (27) Monsieur A. Momo...

A la requête de Monsieur MOMBOZA Halaoui, Directeur de sociétés, demeurant et domicilié à Lomé,

Assisté de Maître Matthias A. LATEVI, Avocat à la Cour à Lomé ; Agô-Caevevi, Rue Face Entrée SRI à 50 mètres du goudron, derrière la Cour d'appel de Lomé, Tél : (+228) 22 25 41 49/96 43 75 09, BP 61316, LOME-TOGO, E-mail : [calmclatevi1@gmail.com](mailto:calmclatevi1@gmail.com);

**Me Denis Sandja BATIGHE**  
Magistrat de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de Grande Instance de Lomé, y demeurant et domicilié, Avenue de la Classe, 1716 (Vile KOTHO) près des Palais de Louique Sotogbe

J'ai :

Donné assignation à

Monsieur AGBEKO Kokou, demeurant et domicilié à une adresse inconnue :

*La destination usagée par d'autres comme la destination par laquelle le maître principal de la commune, le Tribunal de Grande Instance de Lomé, conformément à l'article 136 de la Constitution, a lieu à l'audience et par-devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé situé au palais de justice de ladite ville et statuant en matière civile;*

**EXPOSÉ**

Attendu que le requérant est propriétaire de quatre (04) lots de terrain sis à Agô-Nyivé Dingedé comme suit :

- Lot n° 29, 31 et 33 auprès de Monsieur ADJITE Mensah qui lui-même les a acquis de la collectivité ATOKO BANIBA (voir procès-verbal de partage de terrain du 28 octobre 2004) ;
- Lot n° 27 acquis auprès de la collectivité ATOKO représentée par son mandataire ATOKO Koffi Maku (voir reçu du 12 mai 2006) ;

Qu'ayant entrepris de se faire délivrer les papiers administratifs sur ses parcelles, les agents du service de l'OTR l'ont informé de ce que les lots du requérant ont fait l'objet d'un plan visé au nom du requis le sieur AGBEKO Kokou ;

Or, la propriété, suivant les dispositions de l'article 136, « est le droit exclusif et perpétuel d'user, de jouir et de disposer des choses et des droits » :

Que le requérant n'ayant jamais cédé à quelque titre que ce soit ses parcelles au requis, c'est bien à tort qu'il s'est permis de se présenter aux agents du service l'OTR et se faire établir en son nom un plan visé sur des immeubles ne lui appartenant pas ;

Que face à cette situation, le requérant n'a autre issue que de s'adresser à justice pour voir dire et juger que les lots de terrain en question sont sa propriété pleine et entière et par voie de conséquence confirmer son droit de propriété sur lesdits lots ;

Qu'il y a lieu d'ordonner que le plan établi au nom du requis sur les lots litigieux soit muté au nom du requérant Monsieur MOMBOZA Halaoui ;

**PAR CES MOTIFS**

Il est demandé au Tribunal :

Venir le requis,

- S'entendre dire et juger que les parcelles de terrain formant les numéros 27, 29, 31 et 33 sont la propriété pleine et entière de Monsieur MOMBOZA Halaoui,
- S'entendre confirmer son droit de propriété sur lesdits lots ;
- S'entendre ordonner que le plan établi sur lesdits lots soit muté au nom du requérant ;
- S'entendre ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir nonobstant toutes voies de recours et sans caution,
- S'entendre condamner le requis aux dépens ;

**SOUS TOUTES RESERVES**

**ET POUR QU'IL NE L'INGORE**

Je lui ai étant et parlant laissé tant copie du présent exploit dont le coût est de :

L'HUISSIER



**Me Denis Sandja BATIGHE**



Plaisir d'offrir...

**Foire Aux Cadeaux**

Venez faire le plein de cadeaux

**13.14.15**

DECEMBRE 2024

**Hôtel SARAOKAWA**

HÔTEL SARAOKAWA 09H - 21H

Infoline +228 90 12 31 48 / 99 44 84 02








# ÉPARGNE Adodoé,

## ÉPARGNEZ PETIT ET GAGNEZ GROS.

Jusqu'au 15 décembre 2024, bénéficiez de  
taux exceptionnels sur vos épargnes CORIS  
pour assurer l'avenir de votre famille

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

